

Par courriel

Montréal, le 16 décembre 2021

Objet : Demande d'accès à l'information - 200778049

Art. 53-54

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 15 novembre 2021, concernant les adresses suivantes : 9959 à 9965, boulevard Saint-Vital, lot : 1 173 806, Cadastre du Québec, arr. Montréal-Nord, Montréal (Québec).

Vous trouverez en annexe les documents demandés;

Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection, 22 juin 2001, 5 pages.
2. Certificat d'analyse, chimie organique, 27 juin 2021, 1 page.
3. Avis d'infraction, 6 juillet 2001, 2 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Avec les informations que vous nous avez transmises, nous vous informons, après vérifications, que nous ne détenons aucun document permettant de répondre à votre demande concernant les autres adresses.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse suivante : dr06acc@environnement.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Direction régionale de Montréal

5199 rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

www.environnement.gouv.qc.ca

Bureau de Montréal

5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860

Montréal (Québec) H1T 3X9

Courriel dr06acc@environnement.gouv.qc.ca

Internet : www.mdelcc.gouv.qc.ca

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0537701

DATE DE RÉDACTION : 2001/06/22

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2001/06/18

INSPECTEUR : André Ménard

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

Design Mesibin Inc.
9961, rue Saint-Vital
Montréal –Nord (Québec) H1H 4S5

ADRESSE POSTALE (si différente)

PLAIGNANT(E) : N/A ()

Rencontré

oui ()

non (x)

NOM / ADRESSE



Art. 53-54

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION



Art. 53-54

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (x)

Nombre : (6)

CROQUIS ()

PLAN(S) ()

CARTE(S) ()

AUTRE(S) ANNEXE(S) : (x)

1. Copie de demande d'analyse.

2.

BUT(S) :

Vérifier le bien fondé d'une plainte concernant le dépôt sauvage de barils.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0537701

DATE DE RÉDACTION : 2001/06/22

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'ai constaté à mon arrivée sur les lieux la présence de six barils déposés entre deux bâtiments. Un bloc de béton a été déplacé pour permettre ce dépôt sauvage. Sur les six barils, il y en a quatre de défoncés qui laissent échapper leur contenu (voir photos). J'ai pris un échantillon de la substance (qui semble être de la boue de traitement) et fait faire les analyses de métaux et du C₁₀C₅₀. J'ai discuté avec monsieur Art. et celui-ci ne semble pas être disposé à ramasser le tout et l'éliminer de façon conforme. Il n'y a aucune identification sur les barils qui pourrait permettre d'identifier le ou les responsables de ce dépôt. Il y a bien une étiquette sur l'un des barils de produit mais rien de plus.

3. CONCLUSION

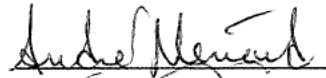
La plainte est fondée, impossible de savoir la provenance des barils. Pour le moment, il est difficile de dire s'il s'agit d'une matière dangereuse ou non. Les résultats des analyses nous le dira.

4. RECOMMANDATION(S)

Attendre les résultats des analyses avant d'entreprendre toute autre démarche. Advenant le cas où le produit s'avérerait être une matière dangereuse, émettre un avis d'infraction à l'entreprise en vertu de l'article 8 du RMD.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : André Ménard



2001/06/22

- VÉRIFIÉ PAR : André Dufresne



06/06/22

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



Centre d'expertise
en analyse environnementale
du Québec

Date de réception

N° demande

JUN 19 01 008696

DEMANDE D'ANALYSE

Feuille n° : 1 de 1

Nom du projet 9991, rue St-Vital à Montréal-Nord		Code projet 2001-6613-303
Responsable André Ménard		Tél. : (514) 873 - 3636 poste 225
Client (direction ou organisme) DR de Montréal		
Adresse 5199, rue Sherbrooke Est Bureau 3860 à Montréal		
Code postal H1T 3X9	Télé. (514) 873-5662	Courriel
Raison de la demande Analyses selon le Règlement sur les matières dangereuses		
Prélevé par André Ménard		Tél. : () - poste
Adresse idem		
Remarques		
Mode de conservation des échantillons (réservé aux tests biologiques)		

N° lot	N° laboratoire	N° contenant (n° échantillon)	Nb cont.	Date de prélèvement	Heure de prélèvement	Nature éch.	Type éch.	Autres précisions sur l'échantillon et endroit de prélèvement
1	008696	P-1	1	2001-06-18	14:00	ds	P	Peut être une boue de traitement

N° lot	Liste des paramètres et des regroupements demandés (description du projet demandé)
1	C10C50, métaux pour le moment, peut être d'autres paramètres plus tard.
	<i>métaux lourds : As, Be, B, Cd, Cr, Hg, Pb, Se, pH après dix ml</i>

Remarque :

Rejet d'échantillon (raison, no labo., paramètre) :

N.B. : Les sections ombragées sont réservées au Centre d'expertise

FO-09-01-001 2000-10-05

Lieu : Design Mesibin Inc..

N/D : 7610-06-01-0537701

Date : 18 juin 2001

Photographié par : André Ménard

Photo # 1:

Référence Photo :

Note : Vue des barils qui ont été déposés entre le 9991 et le 9961 St-Vital à Montréal-Nord.



Photo # 2:

Référence Photo :

Note : Un des barils coulait légèrement.

Photo # 3 :

Référence Photo :

Note : Vue des barils de la rue St-Vital.



Lieu : Design Mesibin Inc..

N/D : 7610-06-01-0537701

Date : 18 juin 2001

Photographié par : André Ménard

Photo # 4:

Référence Photo :

Note : Vue du dégât produit par les barils ouverts et écrasés.



Photo # 5:

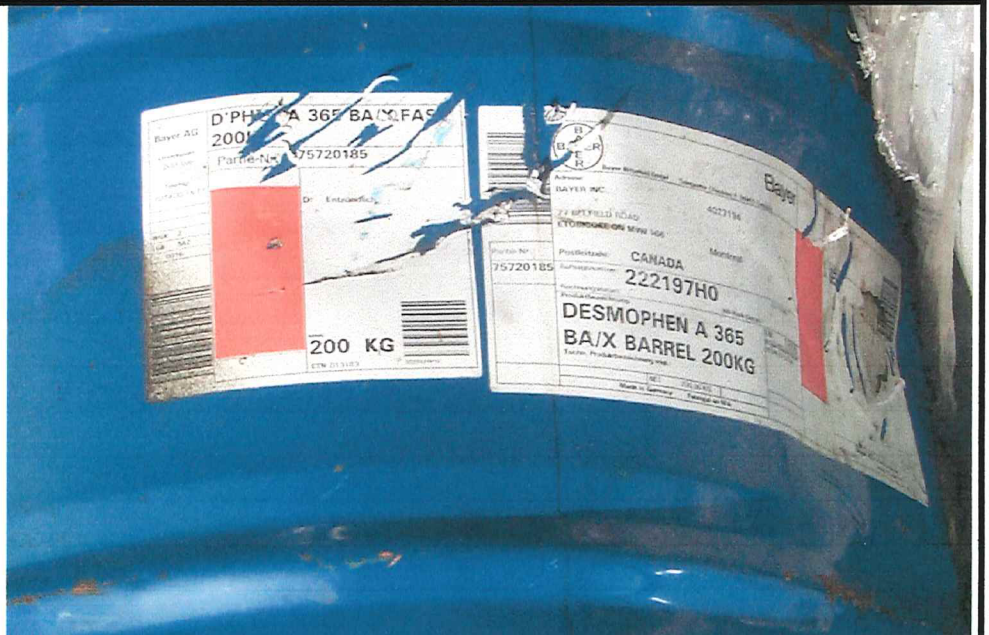
Référence Photo :

Note : Aperçu des barils avec le dégât causé.

Photo # 6 :

Référence Photo :

Note : Un baril avec une étiquette.



NUMÉRO DE LABORATOIRE: 8696

CLIENT: Milieu industriel
Direction régionale de Montréal

PROJET: 2001-6613-303 9991, rue St-Vital à Montréal-Nord
RESPONSABLE: Ménard, André CR: 6613
PRÉLEVEUR: Ménard, André
DATE DE PRÉLEVEMENT: 2001/06/18
DATE DE RÉCEPTION: 2001/06/19
ENDROIT PRÉLEVEMENT: Peut être une boue de traitement.
NATURE: Résidu solide

TEMPS(HRE): 3,75 COUT(\$): 225,00 BOUTEILLE NO.: P-1

PARAMETRE (S)	RÉSULTAT(S) BASE HUMIDE	UNITÉ DE MESURE
Hydrocarbures par GC-FID (C10 à C50)	260000	mg/Kg

La méthode appliquée: MA.408-HYD 1.0

Art. 23-24

SERVICE INDUSTRIEL
DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL
DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Certificat émis le : 2001/06/27

J'atteste avoir formellement constaté ces faits



LINDA LECOURS, CHIMISTE

Ce certificat ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.

Montréal, le 6 juillet 2001

AVIS D'INFRACTION

Design Mesibin Inc.
9961, boul. Saint-Vital
Montréal -Nord (Québec) H1H 4S5

N/Réf.: 7610-06-01-0537701

Objet : Présence d'une matière dangereuse résiduelle sur le terrain
du 9961, rue Saint -Vital à Montréal -Nord

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 18 juin 2001 par monsieur André Ménard, un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation au règlement :

1. Avoir permis le dépôt d'une matière dangereuse résiduelle dans l'environnement;
- Règlement sur les matières dangereuses et modifiant diverses dispositions réglementaires, Q-2, r.15.2;
Article 8.



Année Internationale
des bénévoles 2001
au Québec

Direction régionale de Montréal
Service industriel
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9

Téléphone : (514) 873-3636
Télécopieur : (514) 873-4479
Internet: <http://www.menv.gouv.qc.ca>

AVIS D'INFRACTION

- 2 -

N/Réf. : 7610-06-01-0537701

Le 6 juillet 2001

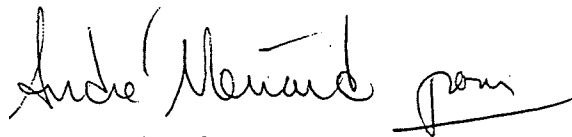
Nous vous demandons donc de procéder immédiatement aux corrections qui s'imposent et de nous soumettre les résultats d'ici au 27 juillet 2001.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec monsieur André Ménard au (514) 873-3636, poste 225.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Le chef de la Division contrôle,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Ménard', with a horizontal line extending to the right from the end of the signature.

André Dufresne

AM